

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION				
ORGANISATION ET PRATIQUES DE PRODUCTION DE RAPPORTS				
GRI 2-1	Renseignements sur l'organisation	La dénomination sociale de la Société est Les Aliments Maple Leaf Inc. (les « Aliments Maple Leaf », les « AML » ou la « Société »). Les Aliments Maple Leaf Inc. est cotée à la Bourse de Toronto sous le symbole MFI. Le siège social de la Société est situé à Mississauga (Ontario), au Canada. Les Aliments Maple Leaf exerce ses activités à l'échelle du Canada et compte trois installations de transformation de protéines à base végétale aux États-Unis.		
GRI 2-2	Entités visées par le rapport sur la durabilité de l'organisation	Voir La Société (rapport de gestion 2022, page 1). Les Aliments Maple Leaf Inc. est l'entité visée par ce rapport.		
GRI 2-3	Période visée, fréquence et point de contact	Du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022. La Société produit un rapport sur la durabilité chaque année et communique de l'information financière chaque trimestre. Les différentes périodes visées sont attribuables à l'accessibilité et à la disponibilité des renseignements. La date de publication des renseignements sur la durabilité est antérieure à celle de nos assemblées générales annuelles en mai. Le point de contact pour la communication des renseignements visés par les rapports est l'adresse suivante : sustainability@mapleleaf.com .		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/ RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
GRI 2-4	Retraitement de l'information	Voir Importance relative; voir Mobilisation des parties prenantes; voir Méthodologie relative aux émissions.		
GRI 2-5	Assurance externe	Voir Rapport d'assurance externe.		
ACTIVITÉS ET TRAVAILLEURS				
GRI 2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Voir La Société (rapport de gestion 2022, page 1). Voir La Société; voir Nos marques.	FB-MB-000.A FB-MP-000.B	FB-MP-000.A : Nombre d'établissements de transformation et d'installations de fabrication FB-MP-000.B : Production de protéines animales, par catégorie; pourcentage confié en sous-traitance

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
GRI 2-7	Employés	<p>Il y a un total de 13 265 employés permanents :</p> <p>Répartition selon le genre – 5 658 femmes et 7 607 hommes</p> <p>Répartition selon la région – 12 819 au Canada, 428 aux États-Unis et 18 à l'étranger</p> <p>Il y a 156 employés temporaires :</p> <p>Répartition selon le genre – 86 femmes et 70 hommes</p> <p>Répartition selon la région – 154 au Canada, 1 aux États-Unis et 1 à l'étranger</p> <p>Il y a 13 181 employés à temps plein :</p> <p>Répartition selon le genre – 5 637 femmes et 7 544 hommes</p> <p>Répartition selon la région – 12 735 au Canada, 427 aux États-Unis et 19 à l'étranger</p> <p>Il y a 240 employés à temps partiel :</p> <p>Répartition selon le genre – 107 femmes et 133 hommes</p> <p>Répartition selon la région – 238 au Canada et 2 aux États-Unis</p> <p>Ces données sont fondées sur la proportion de 94,4 % (13 421) de la main-d'œuvre consignée et suivie dans notre système d'information de gestion au 31 décembre 2022.</p>		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
GOVERNANCE				
GRI 2-9	Structure et composition de la gouvernance	Voir Gouvernance; voir Gouvernance d'entreprise; voir Membres du comité consultatif sur le bien-être animal; voir Notre équipe de direction; voir Gouvernance et gestion des risques (états financiers consolidés 2022, page 70); voir Facteurs de risque (rapport de gestion 2022, page 19); voir Environnement (rapport de gestion 2022, page 18); voir Changements climatiques (rapport de gestion 2022, page 23).		
GRI 2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir Gouvernance.		
GRI 2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir Gouvernance.		
GRI 2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans l'établissement du mandat, des valeurs et de la stratégie	Voir Gouvernance; voir Gouvernance d'entreprise; voir Gouvernance et gestion des risques (états financiers consolidés 2022, page 70); voir Facteurs de risque (rapport de gestion 2022, page 19); voir Importance relative et production de rapports.		
GRI 2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des répercussions	Voir Gouvernance; voir Gouvernance d'entreprise; voir Gouvernance et gestion des risques (états financiers consolidés 2022, page 70); voir Facteurs de risque (rapport de gestion 2022, page 19).		
GRI 2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la production du rapport sur la durabilité	Voir Gouvernance.		
GRI 2-15	Conflits d'intérêts	Voir Gouvernance.		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/ RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
GRI 2-17	Connaissances partagées de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir Gouvernance; voir Environnement (rapport de gestion 2022, page 18); voir Changements climatiques (rapport de gestion 2022, page 23).		
GRI 2-19	Politiques de rémunération	Voir Circulaire d'information de la direction.		
GRI 2-20	Processus d'établissement de la rémunération	Voir Circulaire d'information de la direction.		
GRI 2-21	Ratio de rémunération totale annuelle	Voir Circulaire d'information de la direction.		
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES				
GRI 2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	Voir Rapport annuel aux actionnaires.		
GRI 2-23	Engagements fondamentaux	Voir Gouvernance.		
GRI 2-24	Intégration des engagements fondamentaux	Voir Gouvernance.		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/ RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
GRI 2-25	Processus d'atténuation des répercussions négatives	Voir Gouvernance.		
GRI 2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	<p>Nous utilisons un service de téléassistance en matière d'éthique de tiers qui est coordonné par l'équipe d'audit interne et qui fait l'objet d'un compte rendu à l'équipe de la haute direction. Des résumés des plaintes soumises au service de téléassistance en matière d'éthique sont également fournis aux comités et au conseil d'administration.</p> <p>De plus, il existe un comité d'éthique officiel qui se réunit pour discuter des questions d'éthique. Les membres de ce comité sont le chef de la direction, le chef de l'exploitation, ainsi que l'équipe de la haute direction.</p> <p>Voir Code de conduite; voir Code de conduite des fournisseurs.</p>		
GRI 2-27	Respect des lois et des règlements	Il n'y a eu aucun cas important de non-conformité en 2022.		
GRI 2-28	Associations	Voir Associations et partenariats.		
MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES				
GRI 2-29	Approche en matière de mobilisation des parties prenantes	Voir Importance relative et mobilisation des parties prenantes; voir Associations et partenariats.		
GRI 2-30	Conventions collectives	Au 31 décembre 2022, environ 8 000 employés étaient couverts par 21 conventions collectives au Canada, ce qui représente environ 61 % de notre main-d'œuvre.		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
THÈMES IMPORTANTS				
GRI 3-1	Processus d'établissement des thèmes importants	Voir Importance relative et mobilisation des parties prenantes.		
GRI 3-2	Liste des thèmes importants	Voir Importance relative et mobilisation des parties prenantes.		
GRI 3-3	Gestion des thèmes importants	Voir Importance relative et mobilisation des parties prenantes.		
200 NORMES ÉCONOMIQUES				
200 PERFORMANCE ÉCONOMIQUE				
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Vision et plan stratégique de la Société (rapport de gestion 2022, page 2). Voir La Société (rapport de gestion 2022, page 1).		
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Voir Bilans consolidés et États consolidés du résultat net (états financiers consolidés 2022, pages 47 à 49).		
201-2	Incidences financières et autres risques et occasions liés aux changements climatiques	Voir Environnement (rapport de gestion 2022, page 18); voir Changements climatiques (rapport de gestion 2022, page 23).		
201-3	Obligation au titre du régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	Voir Régimes d'avantages du personnel (rapport de gestion 2022, page 12); voir Avantages du personnel (états financiers consolidés 2022, page 67).		
201-4	Aide financière reçue du gouvernement	Voir Régimes d'avantages du personnel (rapport de gestion 2022, page 12); voir Avantages du personnel (états financiers consolidés 2022, page 67). Voir Mesures incitatives gouvernementales (rapport de gestion 2022, page 13).		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
202	PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Rapport de gestion 2022.		
202-1	Ratios entre le salaire au premier échelon standard par genre comparé au salaire minimum local	Le taux horaire des employés syndiqués est fondé sur la convention collective et, dans tous les cas, est égal ou supérieur au taux de salaire minimum. En ce qui concerne les usines non syndiquées, une évaluation ou une étude de marché est effectuée avant l'établissement des taux afin que nous soyons concurrentiels dans le marché en question (y compris nos installations syndiquées).		
203	CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES INDIRECTES			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Rapport de gestion 2022.		
203-1	Investissements dans les infrastructures et services pris en charge	Voir Dépenses en immobilisations (rapport de gestion 2022, page 7).		
204	PRATIQUES D'APPROVISIONNEMENT			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Code de conduite des fournisseurs.		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/ RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
FP1	Pourcentage du volume acheté auprès de fournisseurs qui respectent la politique d'approvisionnement de la Société	Voir Code de conduite des fournisseurs.		
205 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION				
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Code de conduite.		
205-1	Installations évaluées pour les risques liés à la corruption	Voir Code de conduite et Code de conduite des fournisseurs.		
205-2	Communication et formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption	Voir Code de conduite. Tous les employés salariés et les membres du conseil d'administration doivent lire et approuver le Code de conduite (qui comprend les exigences en matière de lutte contre la corruption de la Société) et s'engager à le respecter chaque année.		
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	Il n'y a eu aucun cas de fraude ou de corruption en 2022.		
206 COMPORTEMENT ANTICONCURRENTIEL				
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Code de conduite.		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel, les pratiques antitrust et les pratiques monopolistiques	La Société est visée par une enquête du Bureau de la concurrence portant sur la tarification des pains emballés au Canada. Cette enquête concerne une période (antérieure à 2014) au cours de laquelle la Société était un actionnaire majoritaire de la Boulangerie Canada Bread. La Boulangerie Canada Bread était une société ouverte indépendante pendant la période visée. La Société a été nommée dans un recours collectif se rapportant à la même question, mais ce recours n'a pas été autorisé contre la Société.		
207	FISCALITÉ			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Impôt sur le résultat (rapport de gestion 2022, page 5); voir Impôt sur le résultat (états financiers consolidés 2022, page 71).		
207-1	Approche en matière de fiscalité	Voir Impôt sur le résultat (rapport de gestion 2022, page 5); voir Impôt sur le résultat (états financiers consolidés 2022, page 71).		
300	NORMES ENVIRONNEMENTALES			
301	MATIÈRES			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Déchets; voir Emballage.		
301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	Voir Déchets; voir Emballage.		
302	ÉNERGIE			

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Une meilleure planète; voir Énergie et émissions; voir Engagement à l'égard de la durabilité environnementale; voir Environnement (rapport de gestion 2022, page 18); voir Changements climatiques (rapport de gestion 2022, page 23).	FB-MP-130a.1	FB-MP-130a.1 : (1) Énergie totale consommée, (2) pourcentage d'électricité sur le réseau, (3) pourcentage renouvelable
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Voir Tableau sommaire sur le rendement environnemental.	FB-MP-130a.1	FB-MP-130a.1 : (1) Énergie totale consommée, (2) pourcentage d'électricité sur le réseau, (3) pourcentage renouvelable
302-3	Intensité énergétique	Voir Tableau sommaire sur le rendement environnemental.		
302-4	Réduction de la consommation énergétique	Voir Tableau sommaire sur le rendement environnemental.		
303	EAU ET EFFLUENTS			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Une meilleure planète; voir Eau; voir Engagement à l'égard de la durabilité environnementale; voir Environnement (rapport de gestion 2022, page 18); voir Changements climatiques (rapport de gestion 2022, page 23).	FB-MP-140a.1 FB-MP-140a.2	FB-MP-140a.1 : (1) Volume total d'eau prélevée, (2) volume total d'eau consommée, pourcentage de chacun dans des régions qui présentent un stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé FB-MP-140a.2 : Description des risques liés à la gestion de l'eau et examen des stratégies et des pratiques pour atténuer ces risques

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/ RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	Voir Eau.	FB-MP-140a.2 FB-MP-440a.1 FB-MP-440a.2	<p>FB-MP-140a.2 : Description des risques liés à la gestion de l'eau et examen des stratégies et des pratiques pour atténuer ces risques</p> <p>FB-MP-440a.1 : Pourcentage des aliments pour animaux provenant de régions ayant un stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé</p> <p>FB-MP-440a.2 : Pourcentage de contrats avec des producteurs situés dans des régions qui présentent un stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé</p>
303-2	Gestion des répercussions liées au rejet d'eau	Voir Eau.	FB-MP-140a.1 FB-MP-140a.2	<p>FB-MP-140a.1 : [1] Volume total d'eau prélevée, [2] volume total d'eau consommée, pourcentage de chacun dans des régions qui présentent un stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé</p> <p>FB-MP-140a.2 : Description des risques liés à la gestion de l'eau et examen des stratégies et des pratiques pour atténuer ces risques</p>

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/ RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
303-3	Prélèvements d'eau	Voir Eau.	FB-MP-140a.1	FB-MP-140a.1 : (1) Volume total d'eau prélevée, (2) volume total d'eau consommée, pourcentage de chacun dans des régions qui présentent un stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé
303-5	Consommation d'eau	Voir Tableau sommaire sur le rendement environnemental; voir Eau.	FB-MP-140a.1	FB-MP-140a.1 : (1) Volume total d'eau prélevée, (2) volume total d'eau consommée, pourcentage de chacun dans des régions qui présentent un stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé
304	BIODIVERSITÉ			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Une meilleure planète.		
304-1	Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés à l'intérieur ou en bordure des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	Voir Climat et nature.		
304-2	Répercussions importantes des activités, des produits et des services sur la biodiversité	Voir Climat et nature.		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
305	ÉMISSIONS			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Une meilleure planète; voir Énergie et émissions; voir Engagement à l'égard de la durabilité environnementale; voir Environnement (rapport de gestion 2022, page 18); voir Changements climatiques (rapport de gestion 2022, page 23).	FB-MP-110a.1 FB-MP-110a.2	FB-MP-110a.1 : Émissions globales brutes de champ d'application 1 FB-MP-110a.2 : Examen de la stratégie à long terme et à court terme ou du plan pour gérer les émissions de champ d'application 1 et les cibles de réduction des émissions, et analyse du rendement par rapport à ces cibles
305-1	Émissions directes de GES (champ d'application 1)	Voir Tableau sommaire sur le rendement environnemental.	FB-MP-110a.1 FB-MP-110a.2	FB-MP-110a.1 : Émissions globales brutes de champ d'application 1 FB-MP-110a.2 : Examen de la stratégie à long terme et à court terme ou du plan pour gérer les émissions de champ d'application 1 et les cibles de réduction des émissions, et analyse du rendement par rapport à ces cibles
305-2	Émissions indirectes de GES provenant de l'énergie (champ d'application 2)	Voir Tableau sommaire sur le rendement environnemental.		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
305-3	Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	Voir Tableau sommaire sur le rendement environnemental.	FB-MP-160a.1	FB-MP-160a.1 : Quantité de litière et de fumier générée, pourcentage géré selon un plan de gestion des éléments nutritifs
305-4	Intensité des émissions de GES	Voir Tableau sommaire sur le rendement environnemental.	FB-MP-110a.1 FB-MP-110a.2	FB-MP-110a.1 : Émissions globales brutes de champ d'application 1 FB-MP-110a.2 : Examen de la stratégie à long terme et à court terme ou du plan pour gérer les émissions de champ d'application 1 et les cibles de réduction des émissions, et analyse du rendement par rapport à ces cibles
305-5	Réduction des émissions de GES	Voir Tableau sommaire sur le rendement environnemental.		
305-7	Émissions d'oxydes d'azote (Nox) et d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	Voir Rapports de conformité environnementale.		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/ RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
306	DÉCHETS			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Une meilleure planète; voir Déchets; voir Engagement à l'égard de la durabilité environnementale; voir Environnement (rapport de gestion 2022, page 18); voir Changements climatiques (rapport de gestion 2022, page 23).		
306-1	Production de déchets et répercussions importantes liées aux déchets	Voir Déchets.		
306-2	Gestion des répercussions importantes liées aux déchets	Voir Déchets.		
306-3	Déchets produits	Voir Tableau sommaire sur le rendement environnemental.		
306-4	Détournement des déchets des sites d'enfouissement	Voir Tableau sommaire sur le rendement environnemental; voir Déchets.		
306-5	Déchets acheminés à des sites d'enfouissement	Voir Déchets.		
307	CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Engagement à l'égard de la durabilité environnementale; voir Rapports de conformité environnementale; voir Code de conduite des fournisseurs.		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
307-1	Non-conformité aux lois et aux règlements environnementaux	Aucune amende n'a été imposée et aucun prélèvement de frais n'a été effectué en raison d'un cas de non-conformité environnementale en 2022.	FB-MP-140a.3	FB-MP-140a.3 : Nombre d'incidents de non-conformité aux permis, aux normes et aux règlements sur la qualité de l'eau
308	ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEURS			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Code de conduite des fournisseurs.		
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	Voir Code de conduite des fournisseurs.		
400	NORMES SOCIALES			
401	EMPLOI			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Carrières; voir Leadership et perfectionnement; voir Régimes d'avantages du personnel (rapport de gestion 2022, page 12).		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	<p>Il y a eu 6 376 embauches (salariés et employés horaires) en 2022.</p> <p>Répartition selon le genre – 2 272 femmes, 4 104 hommes</p> <p>Répartition selon l'âge – 2 729 de moins de 30 ans, 2 744 de 30 à 49 ans et 903 de 50 ans ou plus</p> <p>Répartition selon la région – 6 198 au Canada, 176 aux États-Unis et 2 à l'étranger</p> <p>Il y a eu 5 636 cessations d'emploi (salariés et employés horaires) en 2022.</p> <p>Répartition selon le genre – 2 034 femmes, 3 602 hommes</p> <p>Répartition selon l'âge – 2 275 de moins de 30 ans, 2 351 de 30 à 49 ans et 1 010 de 50 ans ou plus</p> <p>Répartition selon la région – 5 295 au Canada et 341 aux États-Unis</p>		
401-2	Avantages accordés aux employés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	Le seul avantage offert par défaut aux employés à temps plein qui n'est pas offert aux employés temporaires ou à temps partiel est l'assurance invalidité au Canada. Les régions d'exploitation importantes sont définies en fonction des différents lieux de travail ou bureaux, habituellement par ville ou par État/province.		
402	RELATIONS EMPLOYÉS/DIRECTION			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Code de conduite.		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
402-1	Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	Les périodes de préavis peuvent varier de 24 heures à 90 jours, selon la gravité et le type de modification et selon la convention collective.		
FP3	Relations employés/direction Pourcentage d'heures de travail perdues en raison de conflits de travail, de grèves et (ou) de lock-outs, par pays	Il n'y a eu aucune heure de travail perdue en 2022 en raison de ces facteurs.		
403	SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Santé et sécurité au travail; voir Politique de santé et sécurité au travail.		
403-1	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Voir Santé et sécurité au travail.	FB-MP-320a.2	FB-MP-320a.2 : Description des efforts d'évaluation, de surveillance et d'atténuation de problèmes de santé respiratoire aigus et chroniques
403-2	Repérage des dangers, évaluation des risques et enquêtes sur les incidents	Voir Santé et sécurité au travail.		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/ RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
403-3	Services de santé au travail	Voir Santé et sécurité au travail. Les Aliments Maple Leaf protège tous les renseignements personnels liés à la santé afin d'en préserver la confidentialité. Il faut obtenir l'autorisation écrite d'un travailleur pour divulguer les renseignements sur sa santé avant la divulgation. Les procédures relatives aux services de santé au travail et les descriptions de tâche comprennent l'exigence de maintenir la confidentialité. Les renseignements personnels liés à la santé des travailleurs et leur participation à tout service ou programme ne sont pas utilisés aux fins d'un quelconque traitement favorable ou défavorable des travailleurs.		
403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication en matière de santé et de sécurité au travail	Voir Santé et sécurité au travail.		
403-5	Formation des travailleurs concernant la santé et la sécurité au travail	Voir Santé et sécurité au travail.		
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	Voir Santé et sécurité au travail; voir Diversité, équité et inclusion.		
403-7	Prévention et atténuation des répercussions sur la santé et la sécurité au travail directement liées aux relations d'affaires	Voir Santé et sécurité au travail.		
403-8	Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Voir Santé et sécurité au travail.		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
403-9	Accidents de travail	<p>a. Pour tous les employés :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Nombre et taux de décès découlant d'un accident de travail : 0 ii. Nombre et taux d'accidents de travail aux conséquences graves (à l'exclusion des décès) : 2 iii. Nombre et taux d'accidents de travail enregistrables : 48 iv. Principaux types d'accidents de travail : fractures et lacérations v. Nombre d'heures travaillées : 23 809 772 <p>b. Pour tous les travailleurs qui ne sont pas des employés, mais dont le travail ou le lieu de travail est contrôlé par l'organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Nombre et taux de décès découlant d'un accident de travail : 0 ii. Nombre et taux d'accidents de travail aux conséquences graves (à l'exclusion des décès) : 0 iii. Nombre et taux d'accidents de travail enregistrables : 5 iv. Principal type d'accidents de travail : lacérations v. Nombre d'heures travaillées : 1 241 672 (approximativement) <p>Voir Santé et sécurité au travail.</p>	FB-MP-320a.1	FB-MP-320a.1 : (1) Taux de l'ensemble des incidents enregistrables et (2) taux de mortalité

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/ RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
403-10	Maladies professionnelles	<p>a. Pour tous les employés :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Nombre de décès attribuables à une maladie professionnelle : 0 ii. Nombre de cas de maladies professionnelles enregistrables : 6 iii. Principaux types de maladies professionnelles : foulures <p>b. Pour tous les travailleurs qui ne sont pas des employés, mais dont le travail ou le lieu de travail est contrôlé par l'organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Nombre de décès attribuables à une maladie professionnelle : 0 ii. Nombre de cas de maladies professionnelles enregistrables : 0 iii. Principaux types de maladies professionnelles : sans objet <p>Voir Santé et sécurité au travail.</p>		
404	FORMATION ET ÉDUCATION			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Carrières; voir Leadership et perfectionnement.		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/ RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	<p>Le nombre total d'heures de formation de tous les employés salariés était de 22 129 heures pour tous les cours, soit une moyenne de 8,01 heures par employé salarié.</p> <p>Le nombre total d'heures de formation de tous les employés horaires était d'environ 55 896 heures pour tous les cours, soit une moyenne de 5,85 heures par employé horaire.</p> <p>Le nombre total d'heures de formation pour les cours regroupant à la fois des employés salariés et des employés horaires était de 1 704 heures.</p> <p>Le nombre moyen d'heures de formation pour les employées horaires de sexe féminin était de 5,3 heures et par employé de sexe masculin, de 4,2 heures pour les cours sur les opérations et la fabrication seulement.</p> <p>Remarque : Les données par genre ne sont pas facilement accessibles aux employés salariés pour les cours de Leadership et apprentissage ou les cours de Solutions d'information.</p>		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	<p>Nous offrons des centaines de programmes d'apprentissage, tant en salle de classe qu'en ligne (perfectionnement du leadership et acquisition de compétences fonctionnelles). De plus, pour les employés qui ont fait l'objet d'une cessation d'emploi involontaire en 2022, nous avons intégré des services de consultation en réorientation dans le cadre de l'entente de départ. Cette offre à nos frais aide les gens à faire la transition à leur prochain emploi.</p> <p>Voir Perfectionnement professionnel; voir Leadership.</p> <p>Offres dans Percipio et programmes de leadership et de perfectionnement des AML, conseillers en réorientation.</p>		
405	DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Diversité, équité et inclusion.		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	<p>CONSEIL D'ADMINISTRATION Genre : 30 % de femmes, 70 % d'hommes Âge : 30 à 49 ans : 10 %; 50 ans ou plus : 90 %</p> <p>EMPLOYÉS HORAIRES Genre : 42 % de femmes, 58 % d'hommes Âge : moins de 30 ans : 16 %; de 30 à 49 ans : 48 %; 50 ans ou plus : 36 %</p> <p>EMPLOYÉS SALARIÉS Genre : 46 % de femmes, 54 % d'hommes Âge : moins de 30 ans : 15 %; de 30 à 49 ans : 57 %; 50 ans ou plus : 28 %</p> <p>RÉPARTITION SUPPLÉMENTAIRE DES GROUPES DE SALARIÉS</p> <p>Équipe de la haute direction Genre : 13 % de femmes, 87 % d'hommes Âge : de 30 à 49 ans : 31 %; 50 ans ou plus : 69 %</p> <p>Vice-présidents Genre : 33 % de femmes, 67 % d'hommes Âge : de 30 à 49 ans : 57 %; 50 ans ou plus : 43 %</p> <p>Directeurs Genre : 36 % de femmes, 64 % d'hommes Âge : de 30 à 49 ans : 64 %; 50 ans ou plus : 36 %</p> <p>Gestionnaires Genre : 42 % de femmes, 58 % d'hommes Âge : moins de 30 ans : 5 %, de 30 à 49 ans : 65 %; 50 ans ou plus : 30 %</p> <p>Superviseurs ou spécialistes Genre : 37 % de femmes, 63 % d'hommes Âge : moins de 30 ans : 14 %, de 30 à 49 ans : 59 %; 50 ans ou plus : 27 %</p> <p>Administrateurs, coordonnateurs ou analystes Genre : 60 % de femmes, 40 % d'hommes Âge : moins de 30 ans : 25 %, de 30 à 49 ans : 50 %; 50 ans ou plus : 25 %</p> <p>Ces données sont fondées sur la proportion de 94,4 % de la main-d'œuvre consignée et suivie dans notre système d'information de gestion au 31 décembre 2022.</p>		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	<p>Personnel salarié permanent des Aliments Maple Leaf, ratio du salaire de base des femmes par rapport aux hommes :</p> <p>Équipe de la haute direction : 87,1 %</p> <p>Vice-présidente : 87,1 %</p> <p>Directrice : 95,9 %</p> <p>Gestionnaire : 97,6 %</p> <p>Superviseure/spécialiste principale : 99,6 %</p> <p>Administratrice, coordonnatrice ou analyste : 101,6 %</p> <p>Personnel salarié permanent des Aliments Maple Leaf, ratio de la rémunération globale des femmes par rapport aux hommes :</p> <p>Équipe de la haute direction : 59,3 %</p> <p>Vice-présidente : 84,4 %</p> <p>Directrice : 95,1 %</p> <p>Gestionnaire : 98,1 %</p> <p>Superviseure/spécialiste principale : 100,0 %</p> <p>Administratrice, coordonnatrice ou analyste : 101,4 %</p> <p>Ces données sont fondées sur la proportion de 94,4 % de la main-d'œuvre consignée et suivie dans notre système d'information de gestion au 31 décembre 2022.</p>		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
406	LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Conduite éthique professionnelle; voir Code de conduite.		
406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	Un incident de discrimination potentielle a été soulevé en 2022 par l'intermédiaire du service de téléassistance en matière d'éthique. Compte tenu de la nature de la plainte et de la position générale de la direction à ce sujet, la question a été transmise à la vice-présidente principale, avocate générale. Des mesures correctives confidentielles ont été mises en œuvre et le dossier a été clôturé.		
407	LIBERTÉ SYNDICALE ET NÉGOCIATION COLLECTIVE			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Conduite éthique professionnelle; voir Code de conduite; voir Code de conduite des fournisseurs.		
407-1	Installations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	Aucune infraction ne s'est produite dans des installations des Aliments Maple Leaf en 2022.		
408	TRAVAIL DES ENFANTS			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Conduite éthique professionnelle; voir Code de conduite; voir Code de conduite des fournisseurs.		
408-1	Installations et fournisseurs présentant un risque important d'incidents liés au travail des enfants	Nos principales installations et nos fournisseurs clés sont situés au Canada et aux États-Unis en 2022 et se conforment à toutes les lois canadiennes et internationales sur le travail des enfants. Voir Conduite éthique professionnelle.		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
409	TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Conduite éthique professionnelle; voir Code de conduite; voir Code de conduite des fournisseurs.		
409-1	Installations et fournisseurs présentant un risque important d'incidents liés au travail forcé ou obligatoire	Nos installations et nos fournisseurs clés sont situés au Canada et aux États-Unis en 2022 et se conforment à toutes les lois canadiennes et internationales sur le travail. Voir Conduite éthique professionnelle.		
410	PRATIQUES DE SÉCURITÉ			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Code de conduite.		
410-1	Personnel de sécurité ayant reçu une formation sur les politiques ou procédures relatives aux droits de la personne	Tous les membres du personnel doivent respecter le Code de conduite des Aliments Maple Leaf.		
411	DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Code de conduite.		
411-1	Cas de violation des droits des peuples autochtones	Il n'y a pas eu de cas de violation des droits des peuples autochtones dans les installations des Aliments Maple Leaf.		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
412	ÉVALUATION DES DROITS DE LA PERSONNE			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Conduite éthique professionnelle; voir Code de conduite.		
412-1	Installations qui ont fait l'objet d'examen relatifs aux droits de la personne ou d'évaluations des répercussions sur les droits de la personne	Les Aliments Maple Leaf tient toujours compte des lois locales et des droits de la personne lorsqu'elle prend des décisions qui se rapportent aux installations où elle exerce ses activités. Jusqu'à présent, aucune de nos installations n'a fait l'objet d'un examen relatif aux droits de la personne ou d'une évaluation des répercussions sur les droits de la personne. En 2023, nous lancerons une évaluation des répercussions sur les droits de la personne que nous devrions terminer en 2024 et qui portera sur les travailleurs migrants au sein de notre main-d'œuvre.		
412-2	Formation des employés sur les politiques ou procédures relatives aux droits de la personne	Tous les nouveaux employés des Aliments Maple Leaf en Ontario et au Manitoba doivent suivre la formation sur la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) ou la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains, respectivement.		
413	COMMUNAUTÉS LOCALES			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir De meilleures collectivités; voir Insécurité alimentaire; voir Centre de Maple Leaf pour la sécurité alimentaire.		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
413-1	Installations où des programmes d'engagement communautaire, d'évaluation des répercussions et de développement ont été mis en œuvre	Voir Insécurité alimentaire. Nous cherchons à créer une valeur partagée parce que nous souhaitons jouer un rôle important dans la résolution de problèmes sociaux que nous avons une capacité unique de traiter. La création d'une valeur partagée est la pierre angulaire de notre modèle d'entreprise, de notre mandat et de notre vision.		
413-2	Installations ayant des répercussions négatives importantes, réelles ou potentielles, sur les communautés locales	Aucune nouvelle plainte n'a été reçue en 2022. Nous achevons nos efforts d'atténuation concernant le problème de bruit relevé à la fin de 2021.		
414	ÉVALUATION SOCIALE DES FOURNISSEURS			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Code de conduite des fournisseurs.		
414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	Voir Code de conduite des fournisseurs.		
415	POLITIQUES PUBLIQUES			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Code de conduite.		
415-1	Contributions politiques	Les Aliments Maple Leaf n'a pas fait de contributions politiques en 2022.		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
BIEN-ÊTRE ANIMAL				
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir De meilleurs soins; voir Rapport de 2022 sur le rendement en matière de soins des animaux. Voir Changements climatiques (rapport de gestion 2022, page 24).	FB-MP-440a.3	FB-MP-440a.3 : Examen d'une stratégie pour gérer les possibilités et les risques liés à l'approvisionnement d'aliments pour animaux qui découlent des changements climatiques
FP9	Diversité génétique des animaux d'élevage et domestiqués	Voir Rapport de 2022 sur le rendement en matière de soins des animaux.		
FP10	Politiques et pratiques, par espèce et type racial, liées aux modifications physiques et à l'utilisation d'anesthésique	Voir Rapport de 2022 sur le rendement en matière de soins des animaux; voir Normes et rendement.	FB-MP-430a.2	FB-MP-430a.2 : Pourcentage d'établissements de fournisseurs et de production contractuelle ayant fait l'objet de vérifications de conformité aux normes de bien-être animal
FP11	Pourcentage et total des animaux élevés ou transformés, par espèce et type racial, par type de logement	Voir Rapport de 2022 sur le rendement en matière de soins des animaux.	FB-MP-410a.1	FB-MP-410a.1 : Pourcentage de porc produit sans l'utilisation de cages de gestation

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/ RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
FP12	Politiques et pratiques en matière de traitements antibiotiques, anti-inflammatoires, hormonaux et (ou) pour stimuler la croissance, par espèce et type racial	Voir Rapport de 2022 sur le rendement en matière de soins des animaux; voir Fiche de renseignements sur l'utilisation d'antibiotiques: voir Utilisation responsable d'antibiotiques.	FB-MP-260a.1 FB-MP-430a.2	FB-MP-260a.1 : Pourcentage de la production animale ayant reçu (1) des antibiotiques importants sur le plan médical et (2) des antibiotiques non importants sur le plan médical, par type d'animal FB-MP-430a.2 : Pourcentage d'établissements de fournisseurs et de production contractuelle ayant fait l'objet de vérifications de conformité aux normes de bien-être animal
FP13	Nombre total d'incidents de non-conformité importante aux lois et aux règlements, et respect des normes facultatives liées aux pratiques de transport, de manipulation et d'abattage pour les animaux vivants terrestres et aquatiques.	En 2022, les Aliments Maple Leaf a fait l'objet de cinq (5) demandes de mesures correctives ou de processus d'inspection standard et d'aucun (0) avis de violation lié aux pratiques de transport, de manipulation et d'abattage des animaux vivants terrestres (porc et volaille). Toutes les demandes ont été résolues. Dès qu'un avertissement est adressé, l'établissement concerné effectue une enquête sur les causes profondes afin de déterminer les mesures correctives et préventives qui s'imposent. Le plan de mesures correctives (PMC) est soumis pour approbation à l'ACIA et toutes les mesures correctives sont évaluées pour clore la demande. Tous les avertissements adressés en 2022 ont été résolus et fermés.		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
416	SANTÉ ET SÉCURITÉ DE LA CLIENTÈLE			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Salubrité alimentaire, voir Nutrition.		
416-1	Évaluation des répercussions des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	<p>Tous les produits des Aliments Maple Leaf dans le secteur des viandes fraîches et préparées et des protéines végétales suivent de rigoureux protocoles de salubrité alimentaire tout au long de leur cycle de vie, y compris l'obtention des ingrédients et des matières premières des fournisseurs, la transformation, l'emballage et le transport.</p> <p>Nos protocoles de salubrité des aliments sont régis par la Promesse en matière de sécurité des Aliments Maple Leaf, l'engagement en matière de salubrité alimentaire de la Société qui a été signé par le président et chef de la direction. Nous avons également des protocoles de salubrité alimentaire rigoureux qui régissent nos relations d'achat et d'approvisionnement. Les Aliments Maple Leaf se conforme à la norme mondiale de salubrité du British Retail Consortium (BRC), qui est reconnue à l'échelle internationale par la Global Food Safety Initiative (GFSI), dans 100 % de ses installations de fabrication.</p>	FB-MP-250a.2	FB-MP-250a.2 : Pourcentage d'établissements de fournisseurs certifiés selon un programme de certification de la salubrité alimentaire reconnu par la Global Food Safety Initiative (GFSI)
FP5	Salubrité alimentaire	Voir Salubrité alimentaire.	FB-MP-250a.1	FB-MP-250a.1 : Conformité à l'audit de la Global Food Safety Initiative (GFSI) : (1) taux de non-conformité et (2) taux de mesures correctives connexes pour (a) non-conformité majeure et (b) non-conformité mineure
FP6	Aliments sains et abordables	Voir Nutrition.		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
FP7	Aliments sains et abordables	Voir Nutrition.		
416-2	Cas de non-conformité concernant les répercussions des produits et des services sur la sécurité et la santé	<p>Les Aliments Maple Leaf signale tous les rappels de produits, les produits radiés et les autres incidents que les agences de réglementation de la salubrité des aliments et les agences de santé signalent aux consommateurs. Ces agences comprennent l'Agence canadienne d'inspection des aliments, le United States Department of Agriculture (Food Safety and Inspection Service) ainsi que les agences internationales de réglementation de la salubrité des aliments et les agences de santé des pays où nous vendons des produits. En 2022, les Aliments Maple Leaf a compté trente (30) cas de non-conformité réglementaire. Il y a eu un (1) rappel de produit lié à la salubrité alimentaire et aucun (0) retrait volontaire de produit lié à la qualité. Sur les 30 avertissements émis par l'ACIA aux installations des Aliments Maple Leaf, les trois raisons principales étaient : processus d'inspection standard, entretien sanitaire et abattage de la volaille. Une (1) lettre de non-conformité a été émise en 2022. Dès qu'un avertissement est adressé, l'établissement concerné effectue une enquête sur les causes profondes afin de déterminer les mesures correctives et préventives qui s'imposent. Le plan de mesures correctives (PMC) est soumis pour approbation à l'ACIA et toutes les mesures correctives sont évaluées pour clore la demande. Tous les avertissements adressés en 2022 ont été résolus et fermés.</p>	<p>FB-MP-250a.3 FB-MP-250a.4</p>	<p>FB-MP-250a.3 : (1) Nombre de rappels émis et (2) poids total des produits rappelés</p> <p>FB-MP-250a.4 : Examen des marchés qui interdisent l'importation des produits de l'entité</p>
417	COMMERCIALISATION ET ÉTIQUETAGE			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Salubrité alimentaire, voir Nutrition.		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	<p>Les Aliments Maple Leaf possède des procédures opérationnelles standards et des politiques exhaustives qui régissent l'ensemble de ses contrats d'approvisionnement avec les fournisseurs et les cofabricants. Ces politiques sont convenues annuellement entre les Aliments Maple Leaf et ses fournisseurs.</p> <p>Nous préparons des étiquettes nutritionnelles détaillées pour l'ensemble de nos produits frais et préparés vendus au détail et au service alimentaire. Toutes les étiquettes sont examinées et approuvées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. S'il y a lieu, la Société indique des allégations supplémentaires sur les étiquettes de certains produits de marque qui expliquent d'autres avantages ou propriétés du produit, notamment : sans gluten, faible teneur en sodium, sans agents de conservation ajoutés, source de protéines et autres allégations.</p> <p>Nous fournissons des directives sur la manipulation appropriée et la salubrité des aliments pour l'ensemble de nos produits de viandes fraîches et de viandes préparées en ligne, sur l'emballage, en magasin ou dans des communications avec les consommateurs.</p> <p>Les Aliments Maple Leaf prépare une étiquette de recyclage appropriée pour tous les emballages acceptés dans les programmes provinciaux de collecte du recyclage à travers le Canada.</p>		
417-2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	En 2022, les Aliments Maple Leaf a été visée par un (1) rappel lié aux exigences d'étiquetage.		
417-3	Cas de non-conformité concernant les communications de marketing	Aucun		

Indice environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) de 2022



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION DE LA NORME DE LA GRI	EMPLACEMENT/RÉPONSE	NORME DU SASB	DESCRIPTION DE LA NORME DU SASB
418	CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES DES CLIENTS			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Code de conduite.		
418-1	Plaintes fondées relatives à des atteintes à la confidentialité des données des clients et à des pertes des données des clients	Il n'y a eu aucune plainte relative à la confidentialité des données en 2022. En novembre 2022, la Société a fait l'objet d'un incident de cybersécurité qui a entraîné un vol de données, mais pas de données provenant des systèmes principaux de la Société. À titre de précaution, la Société a offert un abonnement de deux ans à des services de surveillance du crédit à tous les employés.		
419	CONFORMITÉ SOCIOÉCONOMIQUE			
	Éléments d'information liés à l'approche de gestion	Voir Code de conduite.		
419-1	Non-conformité aux lois et aux règlements sociaux et économiques	Aucune amende pécuniaire n'a été imposée aux Aliments Maple Leaf en 2022 en rapport avec un cas de non-conformité aux lois et aux règlements sociaux et économiques.		